

Intitulé de l'UE	Français en ce compris didactique de la discipline (Partie I)
Section(s)	- (10 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Fabienne KOSTRZEWA	120	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Français -Partie 1	120h	Fabienne KOSTRZEWA Laurent ROBERT Catherine VANGEEL

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Français -Partie 1 : 80h de théorie, 30h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Français -Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui guident l'action pédagogique ;
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
- Témoigner d'une connaissance approfondie du code et de son utilisation au service de la communication ;
- Faire preuve de réflexion et d'esprit critique quant aux diverses « tendances » qui s'expriment dans les recherches actuelles en matière de lecture, de littérature de jeunesse et d'écriture.

Contenu de l'AA Français -Partie 1

- La langue comme objet d'étude :

rappel des contenus fondamentaux de la grammaire scolaire ;

approche critique, réflexive et constructive de la grammaire

- La langue comme outil de communication et d'expression :

approche de la didactique de la lecture, de l'écrit ;

initiation à l'histoire littéraire.

Méthodes d'enseignement

Français -Partie 1 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive,

Supports

Français -Partie 1 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Français -Partie 1

Mentionnées dans le contrat didactique.

--

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Français -Partie 1 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Français -Partie 1 :	
Examen écrit et oral 100%	
Evaluation collégiale	
Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.	

Année académique : **2021 - 2022**